



Charte



GENERALITES

L'Association organise **3 Bourses Locales d'Echanges** dans l'année. 1 au printemps et 2 en automne hiver .La 2^{ème} BLE d'Octobre est une année sur deux soit une SUPER BLE (dans un gymnase) soit un INTERSEL (en gymnase ou salle polyvalente et est ouverte aux SEL extérieurs.

PRINCIPE DE BASE

Les bourses locales d'échanges « BLE » sont ouvertes à tous les adhérents de notre association. La réservation de table est **obligatoire** pour les exposants, mais il n'est pas nécessaire de tenir un stand pour assister et échanger aux bourses .Toutes nos bourses locales d'échanges sont ouvertes au public non adhérent de l'association ; 5 échanges seront possibles sous réserves d'acquisition d'un carnet provisoire avec possibilité de transformer ce carnet en adhésion annuelle pour toute personne qui le souhaiterait .

Chaque adhérent est invité à participer au repas en apportant un plat et une boisson à partager, sans oublier sa vaisselle et son couvert . Si le nombre d'exposants inscrits est supérieur à la dizaine, mais en restant néanmoins trop faible, l'heure de fin du marché pourrait être modifié afin d'écourter la manifestation. Cependant, si le nombre de participants est trop faible, le Conseil se réserve le droit d'annuler la manifestation (moins de 10).

AVANT LA BOURSE

L'inscription est obligatoire pour tenir un stand. Elle se fait en principe via un **FRAMADATE** envoyé lors de l'invitation et est automatiquement enregistrée. Pour annuler il faudra nous adresser un courriel .Si le nombre de tables réservées est supérieur aux disponibilités, il pourra vous être demandée d'apporter la vôtre .Évitez d'apporter de très gros objets (meubles, vélo ou gros électroménager). Prenez des photos pour les exposer sur votre table .

IMPORTANT : n'oubliez pas votre carnet d'échanges

ARRIVEE A LA BOURSE & PENDANT LA BOURSE

Présentez vous à la personne chargée de la gestion des stands avant de prendre possession d'une place .La bourse commence à l'heure indiquée sur l'invitation. Si vous avez du retard, prévenez la pilote de la manifestation sur son mobile . Sans nouvelle de votre part, votre table pourra être affectée à un autre adhérent. LES BLE étant ouvertes au public, merci de bien vouloir guider ces personnes vers un des responsables sur place.

LES CONVIVIALITES & APRES LES FESTIVITES

Nous ne disposons pas de personnel de service . La **participation de chacun** sera très appréciée lors des agapes. Pour tout ce qui concerne l'intendance et l'organisation des repas sur place veuillez vous adresser aux responsables sur place . Merci de ne pas vous servir seuls dans les caisses de l'intendance .

Si vous êtes accompagné et que cette personne participe aux convivialités, elle sera soumise également à la présente charte.

Merci de participer au rangement et nettoyage de la salle